



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 27 mars 2014

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

_____ **Rénovation des équipements réseau** _____

Les travaux de remplacement de l'ensemble nos matériels réseau (routeurs, commutateurs...) sont terminés. Après une période critique, la situation est non seulement pérennisée, mais notre trafic réseau est même sensiblement plus performant qu'auparavant.

Le comité salue le travail de nos techniciens et de la Région, qui ont réussi à opérer sans créer de perturbation notable.

_____ **Moyens TICE pour les TPE** _____

Chaque année, les élèves de première doivent remettre leurs « travaux personnels encadrés » sous forme de documents numériques, avec une date limite. De plus, ces documents ne doivent être accessibles que des personnes chargées de leur évaluation.

Il est souhaitable de clarifier les conditions de remise de ces travaux en créant une structure de dépôt claire et documentée, par exemple via le serveur *Camille*.

_____ **Gepi va-t-il être abandonné ?** _____

Gepi est l'outil utilisé quasi-quotidiennement par les professeurs du lycée depuis environ huit ans pour les cahiers de textes, bulletins, carnets de notes, trombinoscopes (et d'autres fonctionnalités) avec, semble-t-il, une satisfaction générale pour sa simplicité, son bon fonctionnement et sa gratuité.

Côté direction, le point de vue est différent, car se pose le problème de la gestion du logiciel, notamment de la mise à jour des informations (par exemple la base de données des élèves). Des difficultés se profilent pour les rentrées à venir, qui ne sont pas directement visibles des utilisateurs enseignants.

Afin d'anticiper ces problèmes, la direction envisage d'abandonner Gepi pour Pronote, solution commerciale largement répandue.

Le comité, qui a toujours montré son attachement aux logiciels libres, regrette cette situation, sans pour autant pouvoir nier la réalité du problème.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

Jean-Jacques Bernard (JJB, SVT) – Delphine Babin (DB, proviseure adjointe) – Claire Bertrand (CB, SVT) – Gwenaël Cléon (GwC, physique, référent TICE) – Guy Colly (GC, SI) – Karine Fort (KF, maths) – Michèle Henri (MH, maths) – Anne-Laure Julien (ALJ, maths) – Jimmy-Guy Legros (JGL, proviseur) – Olivier Ménard (OM, maths) – Emmanuel Mourguet (EM, maths) – Myriam Oravec (MO, proviseure adjointe) – Olivier Petit-Jean (OPJ, maths) – Thibault Pelletier (TP, physique) – Serge Principaud (SP, maths) – Christian Rieffel (CR, maths) – Bertrand Thomas (BT, maths, référent TICE) – Cathy Vallat (langues) – Jean-Pierre Viallemonteil (JPV, économie).

Excusés

Monique Brugiroux – Sébastien Chaumet – Sandrine Gaudin – Michel Peltier – Viviane Tochon.

La séance est ouverte à 18 H 15.

En préambule, BT remarque qu'un nombre important de personnes non habituées du comité TICE sont venues ce soir, sans doute motivées par l'ordre du jour. Il les remercie de leur implication et leur propose de continuer à suivre à l'avenir les débats du comité.

Il s'excuse aussi auprès des membres fidèles du report de la dernière réunion, décidé du fait d'un ordre du jour pas assez étoffé.

Rénovation matérielle du réseau informatique.

Suite à plusieurs défaillances matérielles, notre réseau informatique s'est trouvé il y a quelques mois menacé de panne brutale et totale. La Région, alertée de la situation critique, a décidé du changement complet de nos équipements actifs (routeurs, commutateurs...). Ce remplacement est aujourd'hui achevé – y compris un nouveau fournisseur d'accès internet – et l'on peut dire que non seulement nous ne sommes plus menacés, mais même que notre réseau est sensiblement plus réactif qu'auparavant.

Nos techniciens ne pouvant être présents ce soir, la discussion sur ce sujet sera très brève. Sébastien Chaumet a fait parvenir aux membres du comité un diaporama présentant les nouveaux dispositifs.

BT fait remarquer que malgré la très grande ampleur du chantier, la plupart des gens n'ont remarqué aucune perturbation notable. Il faut donc saluer le travail accompli par nos techniciens et la Région.

Moyens TICE pour les TPE.

BT a été contacté il y a peu par des collègues au sujet des travaux personnels encadrés (TPE). Il s'agissait de mettre en place un « site web » permettant le dépôt des TPE par les élèves. Il leur a proposé d'utiliser le serveur *Camille* et leur a demandé des précisions sur leurs besoins exacts – en particulier sur ce qu'ils entendaient par « site web » – mais les choses en sont restées là.

Ensuite, tout juste à la veille de la date limite de remise des travaux, plusieurs élèves se sont un peu affolés en ne sachant pas où déposer leur TPE. GwC : oui, j'ai vu le vendredi des élèves qui m'ont dit « on nous a demandé de faire un site internet pour lundi 14H » ! BT voudrait que l'on traite le problème à froid aujourd'hui, pour ne pas le redécouvrir dans l'urgence l'an prochain à la même époque.

JPV : Il faut préciser que la majorité des élèves se sont occupés de leur TPE dans les délais, ont demandé conseil aux professeurs de leur classe ou documentalistes et ont trouvé une solution. Leur demande a pu être aiguillée vers un pseudo-site avec des liens vers des documents pdf, à déposer sur l'intranet ou même à remettre sur une clé USB. Le problème vient de ceux qui se sont réveillés le vendredi pour le lundi.

GwC : il faudrait préciser le vocabulaire ; il ne s'agit sans doute pas de créer un site web, mais plutôt de déposer des fichiers sur un emplacement réseau. JPV : oui, mais comme il s'agit d'une épreuve de bac, les documents remis ne doivent pas être accessibles à tout le monde. OPJ : Le serveur *Camille* ne convient-il pas à cet usage ? JPV : si. BT : Il faut savoir s'il y a des évaluateurs hors du lycée, n'ayant donc pas d'accès à notre intranet, pour leur créer un compte. KF : oui, ils sont quelques-uns. DB indique qu'elle peut fournir les informations concernant ces personnes.

Pour GC, il s'agit essentiellement de mettre en place une structure de dépôt. GwC : il faut en préciser le cahier des charges, comme le blocage de l'accès à partir de la date limite de dépôt. CB : et rédiger une notice avec des consignes précises. GC : prévoir un dossier *Camille* « dépôt des TPE », plus un sous-dossier par classe, avec impossibilité pour les élèves d'accéder aux travaux des autres et blocage à la date limite.

Pour GwC, le mot « site » est problématique et entretient la confusion. JPV : nous n'incitons pas nos élèves à créer un vrai site web. SP : oui, la demande vient surtout des élèves et certains l'ont déjà fait. BT : mais les recommandations officielles imposent que les informations de leur TPE *ne* soient pas accessible de tout internaute (par exemple pour des problèmes de droits).

Gepi va-t-il être abandonné ?

BT a appris fin janvier au détour d'une conversation que la direction avait l'intention d'abandonner Gepi pour Pronote. Il s'en étonne, voudrait comprendre les motivations de cette décision, et se demande si la direction a bien pris la mesure de toutes les conséquences de ce changement. Il a été contacté depuis cette date par plus de 50 collègues qui lui ont fait part de leur attachement à Gepi.

JGL intervient pour rectifier : la direction n'abandonne pas Gepi, elle envisage des solutions pour faire face aux difficultés des rentrées à venir. Qui va prendre en main la gestion de Gepi ? De plus, la région met en place un comité d'étude des environnements numériques de travail (ENT) et pourrait choisir des options qui pourraient se révéler incompatibles avec Gepi. La direction a des inquiétudes sur l'évolution de la situation mais il n'est pas question de supprimer Gepi sans concertation.

BT doute, vu l'ampleur du problème étudié, que la commission régionale ENT aboutisse à brève échéance. L'abandon de Gepi serait une rupture très importante :

- *Rupture pour les utilisateurs* qui devront réapprendre leur outil de travail.
- *Rupture de cohérence* de notre dispositif TICE qui propose des services Gepi / Camille / Redmine / Grr / Sympa / rédacteurs site internet (et postes identifiés ou wifi) qui sont tous accessibles avec les mêmes identifiants centralisés, accessibles depuis n'importe où, depuis tout type de machine reliée à l'internet.
- *Rupture technique et de sécurité*. Notre dispositif a toujours mis en priorité une sécurité informatique maximale. L'ensemble du dispositif peut se trouver fragilisé. Deux bases de données des utilisateurs devront être gérées en parallèle, tout en assurant leur cohérence. Il sera sans doute plus difficile d'obtenir les informations nécessaires à l'alimentation de l'annuaire centralisé. Il faudra faire appel à un hébergeur supplémentaire (Pronote) pour lequel on peut avoir des réserves, cf. la note d'alerte de la CNIL de septembre 2012. Il faudra encourager les usagers à ne pas utiliser le même mot de passe sur les deux systèmes par mesure de sécurité.
- *Rupture philosophique* avec l'esprit du logiciel libre toujours défendu depuis plus de 10 ans par le comité TICE, plébiscitée par de nombreux collègues, adopté par les nouveaux programmes d'informatique CPGE et recommandé récemment au plus haut niveau du gouvernement.

JGL : je n'ai pas de préférence pour les logiciels payants, j'obéis seulement à un principe de réalité. MO : Gepi n'est pas vraiment gratuit, car il faut payer un hébergement. BT : oui, mais cet hébergement sert à l'ensemble du dispositif et le tarif sans Gepi ne sera pas nettement inférieur. Par contre il faudra payer un hébergement supplémentaire pour Pronote. GC : combien coûte Pronote ? BT : cela dépend du choix des options qui sont en nombre important (par exemple accès depuis internet ou liaison avec la vie scolaire). Pour un système complet avec hébergement, cela risque d'atteindre 3000 euros/an, voire sensiblement plus. CV signale que Gepi est utilisé dans plusieurs établissements voisins (Aliénor, Louis Armand) et que plusieurs de nos collègues partagent leur service avec ces établissements.

DB n'est pas du tout satisfaite de son utilisation de Gepi, par exemple de la nécessité de distinguer des comptes utilisateur ou administrateur. MO, sans être aussi tranchée, a aussi regretté par exemple

de ne pas pouvoir corriger les appréciations des professeurs en direct pendant les conseils de classe, sans faire une gymnastique de passage en compte administrateur. BT : il y a une logique derrière ce type de problème. Les concepteurs de Gepi ont considéré que les appréciations des professeurs appartiennent aux professeurs eux-mêmes, ce qui lui paraît tout-à-fait normal.

JGL : un autre avantage de Pronote, c'est son intégration avec le logiciel d'emploi du temps EDT. DB : cela permettra la consultation de l'emploi du temps depuis les postes du lycée. MO : c'est déjà le cas avec 12temps depuis des postes équipés pour cette consultation. TP : est-on obligé de synchroniser le logiciel d'emploi du temps et le système de bulletins ? DB : non, les deux logiciels peuvent être dissociés, mais ça ne règle pas le problème de l'administration de Gepi.

ALJ : qui prend en charge actuellement cette administration ? BT : les opérations lourdes de changement d'année scolaire ont été effectuées entièrement par Éric Lebrun jusqu'au 3 septembre dernier. Il se trouve qu'à cette date, certaines informations n'étaient pas encore disponibles (par exemple adresse des parents) et le système est resté en l'état, ce qui a posé quelques problèmes en cours d'année. MO : nous avons juste fait des mises à jours locales des informations, sans synchronisation avec la base Sconet. Après un certain temps, les deux bases étaient trop divergentes pour pouvoir synchroniser dans de bonnes conditions. BT a constaté avec MO que la procédure de synchronisation avec Sconet, sans être très compliquée, était quand même très lente. Il a contacté notre hébergeur Sylogix, qui a dit pouvoir améliorer nettement la situation en passant sur un matériel plus performant. GC : il faut bien distinguer les problèmes matériels et logiciels. EM : on a des matériels plus ou moins performants selon le tarif. BT : oui, mais Sylogix nous propose du matériel « boosté » pour le même tarif, suite à la baisse des tarifs de l'hébergeur physique OVH.

JGL : le problème de l'administration de Gepi reste entier. Qui s'en occupe, surtout au changement d'année ? ALJ demande si BT pourrait le faire. BT propose à la direction son aide technique, mais ne pense pas pouvoir être raisonnablement l'administrateur principal (problèmes de responsabilité, de confidentialité). Il ne croit pas qu'il s'agisse d'une tâche si énorme que ça.

GwC : pourrait-on imaginer que la direction se forme à l'administration de Gepi, plutôt que l'ensemble des professeurs se forment à l'utilisation de Pronote ? JGL : ça ne marche pas comme ça ! DB pense que l'administration de Gepi n'est pas simple du tout et elle a besoin de gagner du temps ; à l'inverse, se former à l'utilisation de Pronote devrait se faire en 20 minutes pour les professeurs. OM : Avez-vous prévu d'organiser des formations ? DB : il faut étudier la question.

Équipements matériels. Des demandes de renouvellement de matériels très vieux ou en panne ont été déposées à la Région, sans réponse jusqu'ici et JGL craint qu'elles n'aboutissent pas à temps. Il prévoit donc des achats sur les fonds propres du lycée.

La séance est levée à 19 H 15.